



COMMUNE DE VOLESVRES CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu Séance du VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de Volesvres s'est réuni le 18 septembre deux mille vingt à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Richard PERRIER, Maire, en vertu d'une convocation en date du 10 septembre deux mille vingt.

Présents : Mmes Martine COUEGNAS, Sandrine COMTE-LATHUILIERE, Sandra CHAPEY, Marie-Claire THÉREAU, Gaëlle GORDAT, Marie-Laure PETIT.

Mrs Richard PERRIER, Jean-Noël DUCRET, Bruno DURAND, Gilles MICHEL, Alain DEROCHE, Jean-Baptiste ROUX, Julien NARBOUX et Guillaume ALLOIN.

Absents excusés : M. David PIERRE

Secrétaire de séance : Martine COUEGNAS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte-Rendu de la Réunion du 10 Juillet 2020

FRAIS SCOLAIRE DE PARAY LE MONIAL

Le Conseil Municipal prend connaissance des frais de participation de la commune aux écoles de Paray le Monial.

Frais de fonctionnement écoles publiques maternelles primaires 31 223,36 € pour 48 élèves.

Frais de fonctionnement écoles privées maternelles primaires 13 713,07 € pour 21 élèves.

Contribution aux frais d'investissements restaurants scolaires 7 800 € pour 39 élèves.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les frais scolaires de Paray le Monial.

DÉLÉGATION DES POUVOIRS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture de Saône-et-Loire a demandé le retrait de la délibération 2020/06 concernant les délégations d'attributions à Monsieur le Maire et de prendre une nouvelle délibération plus précise.

De plus, la Préfecture de Saône-et-Loire a demandé le retrait des arrêtés de délégation de fonction aux adjoints, dû au manque de précision et de prendre de nouveaux arrêtés plus précis.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nouvelle délibération et les nouveaux arrêtés.

POUVOIR RÉUNION DE CONSEIL

Monsieur le Maire présente la feuille de délégation de pouvoir en cas d'absence à une réunion du Conseil Municipal.

MODIFICATION DÉLIBÉRATION RAPPEL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la délibération 2020/31 admettait en non-valeur le rappel des indemnités versées aux anciens élus.

À la suite des informations de Mme DARD, Perceptrice de Paray, il s'est avéré que la formule « admission en non-valeur » n'a pas lieu d'être.

De ce fait, il est demandé que la délibération 2020/31 soit retirée et qu'une délibération soit de nouveau prise.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le retrait et la nouvelle délibération qui indique la renonciation aux remboursements et accorde une remise gracieuse sur le trop versé.

Monsieur le Maire fait un rapport sur les éléments donnés par la Communauté de Communes le Grand Charolais et demande délibération, à savoir :

- **Délégués CLECT** : A l'unanimité des membres présents, **DÉSIGNE** M. PERRIER Richard, représentant titulaire et M. DUCRET Jean-Noël représentant suppléant pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) entre la Communauté de communes Le Grand Charolais et ses communes membres.
- **Rapport de la CLECT** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de la CLECT présenté lors de la réunion du 7 septembre, approuvé lors de la séance du 14 septembre par le Conseil Communautaire.
Après délibération, le Conseil Municipal
 - **APPROUVE** le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 7 septembre 2020
 - **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à ce dossier, à signer l'ensemble des documents et notamment à notifier la présente délibération à la Communauté de communes Le Grand Charolais.
- **Approbation des attributions de compensation** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal qu'en 2019, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a été financé en déduisant les attributions de compensation des communes. Cette compétence intercommunale ayant trouvé depuis un mode de financement propre (taxe dit GEMAPI), il est proposé de réintégrer les sommes déduites dans les attributions de compensation des communes pour 2020.
Après délibération, le Conseil Municipal
 - **APPROUVE** l'attribution de compensation révisée suite à la prise en compte de l'évolution du mode de financement de la gemapi, selon le montant figurant dans tableau joint en annexe

Annexe :

COMMUNES	AC 2019	Restitution transfert GEMAPI	AC 2020 provisoire (Montants arrondis à l'euro près)
VOLESVRES	65 189,00 €	1 736,73 €	66 926 €

- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à réaliser toutes les démarches administratives et financières nécessaires, et à signer l'ensemble des documents afférent à ce dossier.

- **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion individuelle avec l'ensemble des agriculteurs de la commune a eu lieu ce Jeudi 17 septembre.

RAPPORT RPQS

Le Conseil Municipal approuve le rapport RPQS 2019 concernant l'assainissement présenté par Monsieur Jean-Noël DUCRET.

TRAVAUX RCEA

Comme prévu lors de l'aménagement de la RCEA, les réparations de travaux de finition sont en cours sur la commune et se termineront semaine 41.

Les voies communales concernées sont route de Bornat, route des Aubépines (printemps 2021), route de Bonnefond et « le Grand chemin ».

ROUTE DES AUBÉPINES

L'enfouissement des lignes électriques et télécom sont en cours.
Une demande de subvention au titre du FAIR 2020 a été déposée.

AMENDES DE POLICE

Le Maire propose au Conseil Municipal de déposer un dossier de demande de subvention concernant l'aménagement des abords de la route des Aubépines auprès du Conseil Départemental dans le cadre d'«Amendes de police 2019 »

Après délibération, le Conseil Municipal **AUTORISE** le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

ENEDIS

Monsieur le Maire donne parole à Monsieur Alain DEROCHÉ pour présenter l'installation et le fonctionnement des compteurs LINKY.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS A LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que suite aux dernières élections municipales, il faut renouveler les membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Pour cela, la Préfecture de Saône-et-Loire demande que soit désignées 8 personnes.

Parmi la liste seulement 6 membres seront retenus pour participer à la commission de contrôle, soit :

- 2 conseillers municipaux (1 titulaire et 1 suppléant)
- 1 titulaire délégué de la Préfecture + 1 suppléant
- 1 titulaire déléguée du Tribunal de Grande instance + 1 suppléant.

Il est proposé :

- Conseil municipal : Sandrine COMTE-LATHUILIERE titulaire et Sandra CHAPEY suppléant.
- Délégué de la Préfecture : Régis LAURENT, Marie-Joseph PACAUD, Jean-Paul VEROT
- Délégué du Tribunal de Grande instance : Hélène DECOMPOIX, Olivier GORDAT, Annie BONNOT.

LOTISSEMENT SAINFOIN

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la vente définitive du lot 4 a été signée.

La signature de la vente définitive du lot 5 aura lieu le 28 septembre.

Une proposition est arrivée en Mairie pour le lot 7.

Par ailleurs, pour les lots 2 et 7 une étude géotechnique est obligatoire depuis le 10 août 2020.

QUESTIONS DIVERSES

- **Dispositif paiement de proximité** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler ces impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront un logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.
- **Copieur** : Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que l'entretien du copieur de la Mairie arrive à échéance de son contrat, au vu des devis reçus un complément d'information est demandé et le conseil municipal autorise le Maire et les adjoints à valider le choix.

- **Commissions et Assemblée Générale** : Monsieur le Maire donne parole à Mme Martine COUEGNAS pour faire le compte-rendu des Assemblées Générales de l'ADMR, la Mission Locale et le SSIAD.

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de l'Assemblée Générale du SYDESL.

Monsieur le Maire donne de nouveau la parole à Mme Martine COUEGNAS pour faire le compte-rendu de la commission CCAS. L'architecture du règlement du CCAS est élaboré. Le choix du contenu du colis des aînés est validé.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Marie-Claire THÉREAU pour une présentation du fonctionnement du Budget Municipal.

- **Commission Communal des Impôts Directs** : Monsieur le Maire donne lecture au Conseil des noms retenus pour la Commission Communale d'Impôt Directe, à savoir :
 - o **COMMISSAIRES TITULAIRES** : DUCRET Jean-Noël, COUEGNAS Martine, DURAND Bruno, THÉREAU Marie-Claire, GORDAT Gaëlle et GUINET Gilles.
 - o **COMMISSAIRES SUPPLÉANTS** : ALLOIN Guillaume, ROUX Jean-Baptiste, NARBOUX Julien, MICHEL Gilles, PIERRE David, COMTE-LATHUILLIERE Sandrine
- **Noël des enfants – Comité des fêtes** : Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de participer de nouveau à l'organisation de l'arbre de Noël du Comité des fêtes et de financer le spectacle.
- **Téléthon** : le téléthon est prévu le 4 décembre 2020.
- **Commémoration du 11 novembre** : La cérémonie est prévue le 15 novembre avec la messe à 9h30 et la cérémonie à 10h30 avec musique et portes drapeaux.
- **Repas des aînés et colis des aînés** : le repas des aînés est prévu le samedi 19 décembre et la distribution des colis sera faite le même jour. Cependant au vu de l'évolution du COVID, la décision sera prise au cours des mois à venir si le repas des aînés sera maintenu ou non.
- **La Closeraie (PI)** : La Commune a procédé au test du Poteau d'Incendie qui est conforme aux attentes. L'analyse sera jointe à l'ensemble des éléments envoyés par les propriétaires qui seront transmis à la Commission Sécurité.
- **Convention PI** : Jean-Noël DUCRET présente une proposition pour l'entretien des postes incendies.
- **Sonorisation de la salle** : Monsieur le Maire a présenté les 3 devis reçus (NZIC SONORISATION, DEBARNOT BARBOTTE et TECKNYSCENE). Le devis DEBARNOT BARBOTTE a été retenu.
- **Facturation Ordures Ménagères** : Monsieur le Maire informe le Conseil que la nouvelle grille de tarification est passée de la taxe à la redevance. La redevance vient d'être reçue par les foyers avec des erreurs au niveau du rattachement du mode de collecte. La forte augmentation constatée provient essentiellement de l'appel d'offre du prestataire de service (plusieurs centaines de milliers d'euros).
- **Subvention petite salle** : A ce jour, nous sommes toujours et toujours... dans l'attente de la subvention du Conseil Régional.

- **Dossier BORNAT** : Monsieur le Maire a présenté la déclaration préalable concernant l'installation d'un pylône au lieu-dit Bornat sur un espace privé par la société HIVORY SAS et GEON SAS. Ce pylône servira à renforcer le réseau 4G notamment pour les personnes circulant sur la RCEA
- **Fibre** : Monsieur Bruno DURAND demande où en est l'avancée de l'installation de la fibre sur la commune. Une réunion intermédiaire aura lieu le 1^{er} octobre 2020 avec les entreprises concernées.

Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 40 heures.

Le Maire,
Richard PERRIER



ALLOIN Guillaume	CHAPEY Sandra	COMTE -LATHUILIÈRE Sandrine	COUÉGNAS Martine
DEROCHE Alain	DUCRET Jean-Noël	DURAND Bruno	GORDAT Gaëlle
MICHEL Gilles	NARBOUX Julien	PERRIER Richard	PETIT Marie-Laure
PIERRE David EXCUSÉ	ROUX Jean-Baptiste	THÉREAU Marie-Claire	